



**Pour le retrait du CPE :
Tous en grève et en manifestation
le 4 avril 2006**

Ce jour, les organisations de salariés, d'étudiants et de lycéens ont adopté en commun, au lendemain de la mobilisation sans précédent depuis trente ans du 28 mars, le texte d'appel à l'action suivant :

**UNEF, CÉ, UNL, FIDL, CFDT, CFE CGC,
CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA**

**AMPLIFIER LA MOBILISATION
LE 4 AVRIL NOUVELLE JOURNEE D'ACTION**

Le succès des arrêts de travail, des grèves et la puissance des manifestations du 28 mars, leur caractère unitaire et intergénérationnel, tout comme la durée du mouvement et son ampleur dans les lycées et universités montrent une mobilisation historique, pour exiger le retrait du CPE et l'ouverture de négociations.

Il est urgent que les plus hautes autorités de l'Etat prennent la mesure de la situation et répondent sans ambiguïté à cette revendication. Pour éviter l'enlisement du pays dans une crise profonde, le gouvernement doit s'y résoudre. L'intersyndicale demande au Président de la République d'utiliser ses prérogatives constitutionnelles pour que le CPE soit retiré.

Les organisations syndicales réitèrent l'exigence de lever l'hypothèque du CPE en le retirant et à partir de là d'engager des négociations immédiates sur l'emploi, la précarité, les modalités d'accès à l'emploi, la formation et l'avenir des jeunes.

Elles appellent les salariés, les étudiants, les lycéens, dès aujourd'hui et tout au long de la semaine à s'appuyer sur la dynamique unitaire, à multiplier les initiatives pour exprimer leur exigence de retrait. Elles les invitent notamment à intervenir auprès de tous les parlementaires.

Les organisations syndicales sont déterminées à amplifier la mobilisation. Elles mettent le gouvernement en garde contre toute tentative de coup de force notamment en direction des étudiants et des lycéens. **D'ores et déjà elles décident d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle d'arrêts de travail, de grèves et de manifestations le 4 avril.**

L'UGFF-CGT appelle tous les personnels des administrations et établissements de la fonction publique d'Etat à se mobiliser, par la grève et la manifestation, le 4 avril, pour le retrait pur et simple du CPE.

Un préavis de grève a été déposé auprès du ministère de la Fonction publique, pour la journée du mardi 4 avril 2006, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Montreuil, le 29 mars 2006 – 18h30